

- 6 JUL. 2012

Ordre du jour n°2

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2012

DELIBERATION N°12/047

RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2011

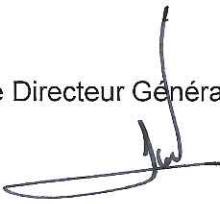
Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

Sur proposition du Président,

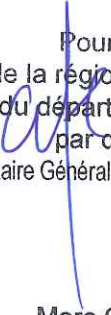
- ✓ Approuve le rapport d'activité de l'exercice 2011, annexé à la présente délibération.

Le Directeur Général


Jean GUILLET

Le Président du Conseil d'Administration


Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales


Marc CHALLEAT